

"Faites-vous catholique," répliqua le Père Healy.

"Il va sans dire qu'on lui contestait quelquefois le droit au monopole de ce genre de réponses.

"C'est ce que se permit, un soir, son cocher.

Le Père Healy étant allé dîner chez un magistrat de l'endroit, donna ordre à son cocher de revenir à dix heures.

Comme il montait en voiture, à l'heure dite, il s'aperçut que ce dernier s'était un peu trop amusé dans les vignes du Seigneur. et lui dit : " Encore ivre, Jack," et le cocher feignant de ne pas comprendre, répondit : " Bien, mon Père, je dois avouer que je suis moi-même un peu dans le même cas. "

Trois échantillons de la tolérance des Protestants

La persécution scolaire du nouveau-Brunswick, en 1871 ; de l'Île du Prince-Édouard, en 1873, et de Manitoba, depuis 1890.

Forestiers indépendants

Le *Chronicle*, de Québec, numéro du 6 janvier, donne l'instructive information que voici : " *Anniversaire de l'O. I. F.* — Jeudi soir la cour Stadacona, No 214 de l'Ordre indépendant des Forestiers, célébrera son anniversaire, d'une façon fort agréable, dans les salles du temple maçonnique (Masonic Hall). "

C'est joliment compromettant, si le proverbe : Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es, est toujours vrai. La *Vérité* remarque que les forestiers indépendants et les francs-maçons ne sont pas à couteaux tirés. C'est évident.

Les malfaiteurs politiques

M. Grévy signe la *loi scolaire*, et quitte la présidence couvert de honte par sa famille.

M. Carnot signe la *loi militaire*, et meurt frappé par la main d'un anarchiste.

M. Faure signe la *loi d'abonnement*, et se voit poursuivi pour *arriérés* de famille peu honorables.